

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICES DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPEMENT AND
MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICES

COMMUNIQUE N° 00079 /C/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 04 OCT 2024 portant annulation de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 0045/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 du 16 septembre 2024, en procédure d'urgence, relatif aux travaux de construction de quatre halles de marelage au profit des acteurs de la pêche artisanale, lot 2.

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00210 /D/MINEPIA/SG/DAG/2024 du 04 OCT 2024, l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est annulé conformément à l'article 102(1) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 04 OCT 2024

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches
et des Industries Animales,

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- SOPECAM
- Archives/Chronos.

